

ARCHIPEL CITOYEN

TEMPS D'ÉCHANGES ENTRE MILITANT.E.S ELU.E.S/MILITANT.E.S NON ELU.E.S

DU 31 MAI 2022

« Les quartiers prioritaires en Politique de la Ville »

COMPTE-RENDU

PRESENTATION DE Marie-Christine JAILLET, directrice de recherche au CNRS Université Toulouse Jean Jaurès

Quelques remarques introductives

La politique de la ville a une longue histoire, qui débute au milieu des années 1970. Son devenir suscite aujourd'hui bien des interrogations.

Si elle pose la question des quartiers populaires, de leur devenir, la caractéristique de cette politique est aussi qu'elle a rencontré toutes les problématiques auxquelles la société a été confrontée ces 40 dernières années : la place de l'immigration, du religieux, le rôle du travail dans la socialisation, etc. En cela, elle déborde de la seule question des quartiers.

C'est une politique publique qui fait l'objet depuis peu d'un comité d'histoire de la politique de la ville, pour retracer son histoire nationale et locale.

Toulouse est une ville où toutes les procédures générées par cette politique ont été mises en œuvre.

Le contexte

Après la 2^{ème} guerre mondiale, qui avait vu la destruction d'une part conséquente du parc immobilier, l'exode rural conduit une population importante vers les villes, avec pour effet une crise du logement. L'État va mettre du temps à se mettre en ordre de marche pour plusieurs raisons : sa capacité d'investissement est amputée par les guerres en Indochine puis en Algérie ; la IV^{ème} République est marquée par une grande instabilité des gouvernements.

Il faut attendre la V^{ème} République, l'avènement de Gaulle, la fin des guerres coloniales pour que l'État se mobilise pour régler la crise quantitative du logement : mise en place d'une aide à la pierre massive, disposition (la ZUP) pour lever l'obstacle foncier qui va donner aux préfets un pouvoir régalien pour imposer la construction de grands ensembles de logements sociaux. Ces logements HLM, construits en grand nombre sur un peu plus d'une décennie (fin des années 1950/début des années 1970), vont notablement améliorer les conditions de logement d'une grande partie de la population et mettre fin aux bidonvilles.

Pour autant, le cadre de vie qui s'est ainsi édifié n'est pas pleinement satisfaisant : ces nouveaux quartiers sont loin des zones d'emploi, sous-équipés, etc. (le quotidien de leurs habitants est bien illustré dans un film sorti en 1973 : « elle court, elle court la banlieue »). La même année, la crise quantitative du logement étant résolue, il est mis fin aux ZUP et grands ensembles par la circulaire Guichard.

En 1976-77, la politique du logement change de nature pour mieux répondre aux aspirations des français à un autre cadre de vie. Elle va faciliter l'accession à la propriété en maison individuelle : c'est la fin des aides à la pierre remplacées par les aides à la personne (APL) pour soutenir l'effort consenti par les ménages les plus modestes pour accéder à la propriété. C'est le début du processus de périurbanisation, dont Toulouse est assez emblématique. De nombreux ménages locataires, généralement des couples avec enfants, s'ils en ont les moyens, vont quitter les logements sociaux pour acheter ou se faire construire une maison en périphérie. Dans les mêmes années, après les chocs pétroliers, une crise économique s'enclenche, qui se traduit par un accroissement du chômage, qu'on pense alors temporaire. Dans les logements sociaux libérés par les ménages qui ont pu accéder à la propriété, s'installent des populations fragilisées, repoussées des centres-villes où les logements anciens commencent à être réhabilités et dont les prix ne leur permettent pas de rester sur place.

Parallèlement, avec l'augmentation du chômage, il est mis fin à l'immigration de travail. L'immigration change de nature : elle est une immigration familiale dans la mesure où les travailleurs migrants présents sur le territoire français sont autorisés à faire venir leurs femmes et leurs enfants. Ces familles ont besoin de grands appartements, qu'elles vont trouver dans les grands ensembles HLM à la périphérie des villes. On assiste donc, dès le milieu des années 1970, à un changement, rapide mais à bas bruit, du peuplement du parc HLM. D'autant que les structures socio-démographiques françaises se modifient : l'accès des femmes au travail se généralise ouvrant à leur autonomisation financière. Dès lors que le couple n'est plus une forme d'alliance économique, il doit reposer sur la qualité de la relation. La divortialité augmente et, par voie de conséquence, le nombre de familles monoparentales qui vont, pour une part, entrer dans le parc HLM.

Par ailleurs, celui-ci est plutôt mal entretenu car les organismes HLM sont alors avant tout des constructeurs et moins des gestionnaires de patrimoine, préoccupation qui deviendra ultérieurement la leur, ce qui les conduira à acquérir de nouvelles compétences.

Deux phénomènes parallèles sont donc à l'œuvre : une paupérisation des habitants du parc social et une détérioration du parc social, et en particulier de celui localisé dans les grands ensembles.

C'est à partir de ce constat que naissent les 1ères actions relevant de ce que l'on appellera plus tard la « politique de la ville ».

Rapide historique de la « politique de la ville » et de ses grandes séquences

La procédure « Habitat et Vie Sociale » (HVS) qui naît à la fin des années 1970, pour traiter les premières difficultés des grands ensembles, fait rapidement l'objet de critiques (rapport Figeat) : initiée par l'État, elle est jugée trop descendante et n'associant pas assez les collectivités locales.

Elle sera remplacée par le « **Développement Social des Quartiers** » (DSQ) dans les années 1980 (après le rapport remis par Hubert Dubedout suite aux événements survenus dans le quartier des Minguettes dans la banlieue lyonnaise), associant mesures de réhabilitation du bâti et dispositifs devant favoriser l'insertion sociale et le développement des quartiers.

La gauche tout juste arrivée au pouvoir dans le sillage de l'élection de François Mitterrand (1981), un véritable coup de tonnerre survient dès l'été, avec l'embrasement des Minguettes. Hubert Dubedout (ancien Maire de Grenoble, venu au pouvoir dans le sillage des GAM (groupes d'actions municipaux) portant une conception très participative du pouvoir local qu'il va mettre en œuvre dans la projet de la Villeneuve de Grenoble) se voit confier une mission : il s'attache à comprendre ce qu'expriment ces jeunes banlieusards ; il constate que les services publics (de l'emploi, de l'éducation nationale, de la

sécurité publique) sont à la fois désespérés et ne savent pas répondre à leurs attentes. Il va proposer d'expérimenter une politique de développement social des quartiers qui vise à s'occuper à la fois du cadre bâti pour l'améliorer et de la vie sociale (rapport « ensemble, refaire la ville ») : lutte contre l'échec scolaire (mise en place des Zones d'Éducation Prioritaire), contre le chômage (création des missions locales), contre la délinquance en privilégiant la prévention, etc. autant de dispositifs qui reposent sur la mise en œuvre d'un principe de discrimination positive territorialisé. L'expérimentation porte également sur les manières de faire : la politique de DSQ invente la figure du chef de projet chargé sur le terrain d'en conduire l'animation. Elle promeut également la transversalité, là où l'action publique est organisée en silos par champ d'action, plutôt étanches les uns aux autres. Elle instaure enfin la contractualisation avec les collectivités locales, dans un contexte de décentralisation.

Le projet fondé par Hubert Dubesout comporte une dimension très politique, utopique, de réinvention dans ces quartiers de la démocratie, en mobilisant les habitants et en s'appuyant sur le tissu associatif. Ce sont d'abord des municipalités volontaires qui s'engagent. Les premiers DSQ (au nombre de 13) suscitent une grande effervescence et sont portés sur un mode militant. En s'inscrivant dans la contractualisation entre l'État et les Régions, la procédure va s'appliquer à un plus grand nombre de sites (148). Ce changement d'échelle entraîne une certaine banalisation et lui fait perdre sa dimension expérimentale. Par ailleurs, nombre de critiques soulignent que la solution aux problèmes rencontrés par les habitants de ces quartiers ne se trouve pas seulement dans les quartiers et qu'il convient, tout en continuant à agir à cette échelle, de porter cette politique à une autre échelle plus pertinente.

C'est ainsi qu'elle connaît une **première refondation avec la mise en place des premiers contrats de ville au début des années 1990 (Circulaire Rocard)** qui l'installe à une autre échelle que celle du quartier, celle de la ville et de l'agglomération urbaine, pour assurer leur désenclavement et le rééquilibrage des logements accessibles aux ménages les plus modestes afin d'éviter les processus de ghettoïsation qui apparaissent de plus en plus comme des processus de ségrégation socio-ethnique. Dans le même temps, **la politique du développement social des quartiers devenue politique du développement social urbain, que l'on va dès lors communément appelée « politique de la ville »**, (alors qu'elle est loin de contenir l'ensemble des politiques urbaines) s'outille : un Ministre d'État de la Ville est nommé (Michel Delebarre, ce sera la seule fois, ensuite ce seront parfois des ministres de la santé et de la politique de la ville, ou en charge du logement, ou des secrétaires d'État comme c'est le cas actuellement), sans administration mais dont la légitimité lui permet d'interpeller tous les autres Ministères. Sur le terrain, un sous-préfet en charge de la politique de la ville organise la mobilisation de l'État et la relation aux collectivités locales. Un Conseil National des Villes (CNV) est également créé ainsi qu'une administration de mission sur le modèle de la DATAR, la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) chargée de l'animation de cette politique.

Bien que portée à l'échelle de l'agglomération, la politique de la ville tend à l'oublier à chaque nouvelle « émeute » d'une cité, ce qui a pour effet de la ramener à l'échelle du quartier.

Par ailleurs, la figure emblématique du « jeune » de quartier tend à évoluer au fil des années : la figure du jeune revendiquant, au début des années 1980 lors de la marche des beurs, d'être considéré et de pouvoir s'insérer dans la société française par l'emploi, cède peu à peu la place à la figure du « sauvageon » (expression utilisée par JP Chevènement) ou de la « racaille » (expression de Nicolas Sarkozy) puis de l'islamiste au fur et à mesure où dans la société française, l'inquiétude se cristallise sur l'insécurité et la menace sur le « modèle républicain », largement alimentée par les

discours politiques de l'extrême droite qui instrumentalise à cet effet la question migratoire, la place de la religion musulmane et la question plus large de « l'identité ».

Une seconde rupture intervient au début des années 2000 avec la loi Borloo qui revient à l'échelle du quartier avec un programme de transformation plus « radicale » du cadre de vie (PNRU) reposant sur le principe de la démolition/reconstruction, les contrats de ville accompagnant cette politique de rénovation urbaine par des mesures s'intéressant à la vie sociale et à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Le renouvellement urbain devient centrale. D'importants moyens financiers sont mobilisés, via le 1% notamment. Une Agence, l'ANRU est créée pour conduire ces programmes de renouvellement urbain (PRU) qui obéissent au principe du 1 pour 1 : un logement reconstruit (pas nécessairement dans le quartier) pour un logement démolit. Les logements reconstruits dans le quartier doivent favoriser la mixité sociale et pour cela il ne s'agit pas seulement d'y reconstruire des logements sociaux, mais également d'autres types de logements, locatifs ou en accession, qui doivent permettre de diversifier le peuplement de ces quartiers. Cela suppose que les logements construits en dehors des quartiers soient par contre des logements sociaux bon marché afin de reconstituer cette offre à l'échelle de l'agglomération.

Il est important de rappeler qu'en France le logement social obéit à un modèle dit « généraliste » par opposition à un autre modèle dit « résiduel » (à l'œuvre dans d'autres pays), lequel réserve le logement social aux plus pauvres. En France, plus des 2/3 des ménages ont un niveau de revenu qui se situe en dessous du plafond HLM, ce qui leur permet, en théorie, de demander un logement HLM. Il faut y voir une forme de contrepartie du mode de financement du logement social qui, en France repose, outre sur une subvention d'État (et aujourd'hui des collectivités), sur des prêts bonifiés distribués par la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) adossés à l'épargne populaire drainée par le livret A. Historiquement, le parc HLM, dans les années 1950/1970, a d'abord logé des salariés.

La mixité sociale recherchée par le PNRU est loin d'être toujours au rendez-vous tant l'image et la réputation des quartiers évoluent peu. Mais l'offre nouvelle peut néanmoins permettre à des habitants des quartiers une mobilité résidentielle, éventuellement ascendante quand ils peuvent accéder à la propriété « sur place ». Pour autant, si les quartiers ont morphologiquement changé, se sont équipés, ont vu leurs espaces verts être aménagés, le renouvellement du cadre de vie ne suffit pas à améliorer les conditions de vie des habitants, dès lors qu'ils restent confrontés au chômage, à la disqualification sociale et aux discriminations.

À Toulouse, les quartiers de la géographie prioritaire ont bénéficié, tous ou en partie, des dispositifs qui se sont succédés : par exemple HVS à Bagatelle, DSQ à Empalot, Reynerie, Bagatelle... contrats de ville, d'agglomération dès le premier, englobant l'ensemble des quartiers toulousains et quelques quartiers des communes périphériques (à Cugnaux, Colomiers et Blagnac), PRU du Grand Mirail incluant Empalot, etc.

Des questions en débat

L'histoire rapidement esquissée ici fait surgir un certain nombre d'interrogations qu'il convient de rappeler :

- *sur la définition des classes populaires* puisque le vocable utilisé à propos des quartiers de la géographie prioritaire pour éviter ceux de quartiers « en difficulté » ou « sensibles » est celui de « populaires » : sont-ce les habitants des quartiers populaires et/ou les « gilets jaunes » qui constituent les classes populaires ? Pour le moins la convergence des revendications, voire des intérêts, entre les uns et les autres n'apparaît pas évidente...

- *sur la question de la ghettoïsation/déghettoïsation* qui repose sur le constat d'une trop forte spécialisation socio-ethnique de ces quartiers. À partir de quel(s) critère(s) l'apprécier ? Ces quartiers concentrent un nombre important de ménages pauvres et précaires. Mais d'autres quartiers dans les villes, en particulier ceux où habitent les plus riches, sont infiniment plus homogènes socialement. Si le critère est celui de l'origine, ces quartiers sont infiniment plus diversifiés que la plupart des autres quartiers de la ville et commune de l'agglomération... Les quartiers populaires n'existent que parce que les processus de peuplement des villes obéissent à un « tri » urbain qui organise à l'échelle de l'agglomération des formes de ségrégation socio-spatiale, voire « d'entre soi », choisis pour certains, subis pour d'autres. Ce qui fait aussi « le ghetto », outre sa spécialisation socio-ethnique, c'est l'assignation à résidence de ceux qui y habitent et qui font l'expérience non seulement de la distance avec le reste de la ville et de la société, mais également celle de ne pouvoir quitter le quartier pour aller habiter ailleurs.

- *Sur la mixité sociale* : en relation avec l'idéal type républicain, elle valorise la figure d'un citoyen sans attache, qui s'abstrait de ses origines. Cette vision est très française. Aux Etats-Unis par exemple, le principe communautaire est valorisé dans la mesure où la communauté permet de prendre en charge les migrants qui arrivent, le temps pour eux d'apprendre et de maîtriser les codes de la société d'accueil (il est important de rappeler que les noirs ne sont pas des migrants, mais pour une grande majorité d'entre eux les descendants des esclaves, la question de leur place dans la société américaine est donc une autre question que celle de la place des migrants dans la société américaine).

Au nom du refus de la fracture urbaine et sociale, faut-il forcer la mixité sociale par des politiques volontaristes qui viendraient contrarier les logiques « d'appariement électif » à l'oeuvre partout dans la ville (on choisit plutôt de vivre avec des gens qui vous ressemblent par leurs codes, leurs habitus, leurs modes de vie) ? Ou faut-il plus modestement veiller à ce qu'il existe des moments, des occasions des lieux permettant le brassage social, sans pour autant rechercher à tout prix la cohabitation ?

- *sur la focalisation, dès qu'il s'agit des quartiers populaires, sur une partie de leurs habitants, en général les jeunes, hommes le plus souvent*, qui non seulement mobilisent l'attention mais aussi les dispositifs de l'action publique. On est moins attentif aux femmes, à leur place dans les quartiers, à leurs problèmes (leur absence par exemple dans l'espace public) et aux ressources qu'elles représentent pour le développement et la vie sociale des quartiers.

- *sur les difficultés à rééquilibrer l'offre de logements sociaux bon marché à l'échelle des agglomérations*. Si la loi SRU et l'obligation faite aux communes de disposer de 25% de logements sociaux a permis d'améliorer la répartition des logements HLM, néanmoins des freins existent : ils tiennent tant à des réactions de voisins peu enclins à accepter à proximité de leur lieu d'habitation des logements sociaux - phénomène qualifié de NIMBY (Not In My Backyard) - qu'à des stratégies municipales qui privilégient le logement de leurs « ressortissants » à leur contribution à une solidarité d'agglomération dans la prise en charge des ménages les plus pauvres.

- sur une conception de la politique de la ville qui conduit à vouloir amener dans les quartiers l'ensemble des services et équipements dont les habitants ont besoin, qu'ils peuvent percevoir comme une volonté de les empêcher d'en sortir et d'aller ailleurs dans la ville pour bénéficier d'un service ou fréquenter un équipement, comme n'importe quel habitant de la ville, au nom d'un « droit à la ville ».

- sur le financement même des actions : doit-il être assuré par des financements dédiés ou doit-il l'être par des financements de droit commun, les financements dédiés s'y ajoutant pour compenser les retards ou faire face aux difficultés spécifiques au nom de la discrimination positive ? La question de l'application du droit commun est une question plus générale qui touche à l'ensemble des services et équipements, voire à la nature même de la politique de la ville. Quant à la discrimination positive au fondement de cette même politique, (fut-elle seulement territoriale), elle fait débat, tant il heurte frontalement le principe d'égalité de traitement entre les citoyens qui fonde le régime républicain.

- sur les représentations sociales qui circulent sur les quartiers et leurs habitants et qui ont bien du mal à bouger. Les politiques publiques s'appuient sur des catégories qu'elles construisent (« les quartiers en difficulté », « les jeunes des quartiers »), qui simplifient, voire caricaturent, le réel, que les médias déforment par la mise en spectacle et la dramatisation des faits, et qu'il est essentiel d'interroger tant elles influencent l'opinion et nos représentations. Une anecdote pour l'illustrer : il y a quelques années, quand le cinéma toulousain d'art et essai de l'ABC situé à côté de Saint Sernin a dû fermer pour travaux, il a délocalisé son activité au centre Alban Minville à Bellefontaine, délocalisation qui s'est traduite par une baisse de fréquentation importante alors que le métro permettait un accès facile... 3 élues : Claude Touchefeu (alors vice-présidente au Conseil Général), Nicole Belloubet (alors première adjointe à la municipalité de Toulouse) et Monique Iborra (alors vice-présidente à la Région Midi-Pyrénées) ont signé de concert une tribune dans la Dépêche du Midi pour dire qu'il n'y avait pas de risque à aller le soir à Bellefontaine pour voir un film... et répondre ainsi aux peurs, inquiétudes ou réticences des habitués de l'ABC... Je laisse à votre sagacité la réponse à la question : qui sont les habitués de l'ABC et vous laisse en conclure que la question des représentations intéresse directement chacun.e d'entre nous.

CONFERENCE POPULAIRE A partir de la question « A QUOI CA SERT DE MILITER DANS LES QPV »

Constitution de plusieurs groupes

Reformulation de la question (pour aborder le sujet tel que chaque groupe le juge pertinent) :

- Comment mettre les habitants de ces quartiers en situation de pouvoir d'agir sur leur situation ?
- Par quelles actions peut-on redonner leur pouvoir d'agir aux habitantEs de ces quartiers ?
- Comment militer en s'appuyant sur les dynamiques internes des habitants ?
- Comment faire avec les habitants des quartiers pour accéder ensemble à la politique ?

Commentaires pour chacune de ces questions (par un autre groupe que celui qui l'a formulée) :

- *Comment mettre les habitants de ces quartiers en situation de pouvoir d'agir sur leur situation ?*
 - Que les partis politiques s'impliquent davantage dans les quartiers populaires
 - Passer du temps pour recueillir leurs problématiques, partir de leurs difficultés
 - Faire du tirage au sort pour amener ces habitants à être élus/ou discrimination positive pour qu'ils soient élus
 - Les faire monter en compétence pour qu'ils se sentent légitimes à être candidats
 - Travailler sur nos propres représentations sociales sur ces quartiers
 - Faire du porte-à-porte, rencontrer les gens
 - Patience
 - Accompagner la création de collectifs d'habitants, d'usagers de services publics
 - Jouer des politiques et des institutions

- *Par quelles actions peut-on redonner leur pouvoir d'agir aux habitantEs de ces quartiers ?*
 - Qui pose la question ? A qui s'adresse-t-on ? Les actions de qui ?
 - Formes possibles :
 - La collectivité peut donner un budget participatif
 - Reconnaître/donner une légitimité/visibilité à des actions existantes, à des façons d'agir, en fonction de l'intérêt général
 - Faire confiance/prendre en compte l'inventivité collective
 - Représentativité
 - Favoriser les échanges en s'appuyant sur la convivialité
 - Développer les initiatives des habitants
 - Plus de présence municipale dans les quartiers populaires

- *Comment militer en s'appuyant sur les dynamiques internes des habitants ?*
 - Comités de quartier
 - Apéros de voisins/réunions d'appartements
 - Fêtes de quartier
 - Militer : action collective ? individuelle ?

- Solidarité via la mise à disposition de compétences, de matériels (pour moins consommer)?
- Café associatif avec soirées thématiques
- *Comment faire avec les habitants des quartiers pour accéder ensemble à la politique ?*
 - En habitant dans ces quartiers
 - Ne pas en rester aux associations et chercher à rencontrer les collectifs informels d'habitants qui existent dans ces quartiers
 - Réserver des appartements pour des entreprises, étudiants, fonctionnaires, etc. Favoriser la mixité dans l'habitat
 - Aller chercher les dynamiques pour les mettre en valeur afin de changer les représentations
 - « Trainer » dans les quartiers : aller sur les marchés, les bas d'immeubles, écouter et donner la parole => accès à la parole
 - Organiser des visites de leur quartier par les habitants
 - « vis ma vie » : aller vivre dans les quartiers pendant quelques temps
 - Contourner les associations dont certaines figures font écran
 - Ecoles : tisser à partir des profs des écoles et parents d'élèves
 - S'appuyer sur les femmes/accès à l'espace public
 - Outils d'animation décalés type « pense-écoute » pour faire participer les habitants
 - Redonner de la fierté aux habitants : les quartiers qui se racontent

Sans exhaustivité, éléments issus des débats à retenir peut-être :

- Militer dans ces quartiers sans y habiter : ok, mais il faut y être, dans les moments importants notamment. Habiter peut se comprendre plus largement qu'y occuper un logement. Mais comment être présents si on n'y habite pas ?
- Dans ces quartiers, il y a beaucoup de collectifs informels, d'auto organisation. Par exemple pendant la Covid, des habitants se sont organisés pour s'aider sur la nourriture, les soins. Comment connaître l'existence de ces initiatives si on n'est pas inscrit dans la vie du quartier ? quelle attitude doit avoir la collectivité vis-à-vis de ces collectifs ? Les reconnaître en les institutionnalisant ou, au contraire, trouver un moyen de travailler avec sans les contraindre à une institutionnalisation ? Autrement dit, les faire entrer dans le cadre ou adapter le cadre ? Nécessité de reconnaître et valoriser ces initiatives informelles
- Nous avons des a priori sur ce qui marche dans ces quartiers
- Comment éviter de parler à la place des habitants ?

- Y aller d'abord pour apprendre. Porte à porte très enrichissant ; pas perçus comme donneurs de leçon
- ne pas idéaliser, accepter la complexité
- pas d'action sans participation des habitants

« Ce que j'ai retenu » (retranscription de quelques fiches individuelles remplies en fin de conférence par les participants, qui pouvaient choisir aussi de les garder pour eux)

- format très intéressant de cette soirée : intervention de MC Jaillot nous a bousculé dans le bon sens, apport +++ de personnes nouvelles extérieures au mouvement. Précieux de ne pas rester dans l'entre soi
- Archipel = mouvement politique ? Comment lever les freins de ceux qui ne veulent pas assumer cette position
- j'ai constaté que lors du porte à porte à porte personne ne m'a demandé quel était mon quartier, personne n'avait besoin de le savoir
- habiter = être présent, pas forcément vivre sur place (cité dans plusieurs fiches)
- je repars avec une vision des corps, et le son des voix de personne que je ne connaissais qu'à travers ce qu'elles postaient sur les réseaux sociaux
- je repars avec des incertitudes, mais aussi un espoir, et une sensation de satisfaction après avoir entendu la présentation de MC Jaillot
- je reste convaincue de l'intérêt de militer dans les QPV pour : mieux appréhender les problématiques en tant que mouvement AC ; encourager, susciter la création de collectifs d'habitants des QPV qui prennent en main leur vie
- j'ai compris que militer dans ces quartiers nécessite une implication humble et de longue durée. Je suis un peu inquiète de nos capacités à militer dans ces quartiers en plus des actions que nous menons déjà dans nos propres quartiers
- l'accent a été mis sur comment rencontrer-échanger avec les habitants de ces quartiers populaires. Comment inciter et partager des projets ou des activités de quartier. Être des acteurs de la vie de ces quartiers même si on n'y habite pas. Il s'agit donc de les écouter et de partager des idées bref un échange « gagnant /gagnant » car si on a des idées, des infos à donner, c'est réciproque
- je repars avec la conviction renforcée qu'il faut travailler sur nos propres représentations, ré interroger les raisons qui nous poussent à agir, à militer d'une certaine manière

« Ce que je propose » (retranscription des fiches individuelles remplies en fin de conférence par les participants)

- qu'AC aide le collectif contre les nuisances sonores à l'hippodrome à obtenir satisfaction
- travailler à rencontrer « l'informel »
- je cherche du concret. J'habite à la lisière de la ville. Je n'aime pas militer, j'aime coopérer

- qu'Archipel s'affiche plus ouvertement dans les quartiers. Les actions entreprises finissent par être connues de la mairie de toute façon. Qui sait, cela pourrait amener certains à nous rejoindre ou à faire de même en montant des collectifs
- continuer encore et encore les porte à porte, et discussions en bas d'immeuble
- réfléchir davantage à comment on peut accompagner, mettre en valeur, des collectifs informels sans les obliger à s'institutionnaliser
- questionner la position et l'identité d'AC, sans trop tarder
- la mise en place d'une permanence tournante dans ces quartiers
- tester les idées qui ont émergé : fête de quartier, partage de compétences matériels
- organiser une balade découverte des quartiers Bellefontaine, Bagatelle, Faourette, Empalot, Reynerie
- organiser des balades dans les quartiers. Y trainer, pour partager des moments « d'habiter », faire connaissance avec des collectifs informels, nouer des liens et valoriser le pouvoir d'agir
- fréquenter le marché de Reynerie
- explorer s'il y a des comités de quartiers dans ces quartiers, sinon voir comment on peut aider à les susciter
- continuer les rencontres avec les habitants
- encourager d'autres militants à y aller
- proposer des événements/animations avec les habitants
- un brainstorming pour inventer des idées /manières originales de militer dans les QPV
- réfléchir à la manière de sortir d'une vision institutionnelle de la ville et notamment pour les quartiers. Réfléchir à comment reconnaître sans institutionnaliser ces démarches de collectifs informels et les soutenir en tant qu'élus
- valoriser les initiatives collectives
- s'appuyer sur les femmes, les parents d'élèves
- imaginer des présences sur les marchés, les places, en bas d'immeuble, juste pour être à l'écoute
- je propose d'acheter plus de bières la prochaine fois

Quelques thématiques proposées pour d'autres sessions de travail collectif :

- il faut poursuivre notre réflexion sur la thématiques des quartiers populaires. En essayant d'être concrets et avec toujours l'apport de personnes extérieurs
- travailler sur : l'école, l'urbanisme
- je propose qu'on travaille sur le sujet de la légitimité des habitants de ces QPV
- je propose d'organiser de nouvelles conférences populaires sur : les discriminations (2 fiches), la sécurité
- il faut continuer à se former
- un thème à travailler avec le cercle Perspectives : comment être présent dans ces quartiers sans y habiter
- je vais chercher des articles de recherche sur le thème : les démolitions ne régulent pas les pbs de sécurité et de mixité
- aborder les thématiques : urbanisme, juridique, citoyenneté